temps, elle se donnera dans la salle des fêtes).

La suppression du bureau des douanes de la rue de Néchin. — Depuis quelques temps, nous avons annoncé la suppression probable du bureau des douanes de la Néchin. Celle-ci vient d'être rendu officielle par le Journal Officiel, du vendredi 29 juin. Cette suppression a lieu par mesure d'économie.

Cette réforme ne sera accomplie que le 1er avril 1935, et comme l'indique les termes de l'arrêté du ministre des finances, les agents du service actifs pourront procéder à la liquidation et à la perception des droits qui seront pris à charge par le bureau le plus voisin.

M. Dayot, receveur du bureau de la rue de Néchin sera appelé à un autre poste. Dans l'administration depuis 1920, M. Dayot avait été nommé commis à Halluin en 1928, puis receveur à Leers, en 1932. Son départ de Leers sera certainement regretté.

De tous les bureaux de second ordre, celui de la rue de Néchin, à Leers, était un de ceux dont les recettes pour le Trésor étaient les plus élevées. La moyenne de ces dernières années se montait à 600.000 francs.

Bureaux de la mairie. — Aujourd'hui lundi, toute l'après-midi, les bureaux de la Mairie seront fermés.

Pointage des chômeurs. — Aujourd'hui lundi, à 10 h. à la mairie.

Etat civil. — Naissance : Thérèse Carlier, rue du Capitaine Picavet, 20.

Publication : Roger Six, employé des P. T. T., à Roubaix et Denise Delattre, employée des P. T. T.

TOURCOING

BUREAUX : Rue Fidèle-Lehoucq, 3, à TOURCOING. — Téléphone 9-85
DÉPOT DE VENTE : 14, rue Fidèle-Lehoucq

UN ADDITIF AU PLAN D'AMÉNAGEMENT

Nous avons indiqué hier les principales modalités de l'additif du Plan d'aménagement de Tourcoing. Voici un extrait intéressant du rapport de M. Prot :

I. — PROJETS DE PREMIÈRE URGENCE

Rue Saint-Jacques. — La rectification des alignements de la rue du Printemps prévue par le plan d'aménagement a été réalisée et nous avons pu apprécier les heureux résultats de la transformation opérée à cet endroit.

Cependant, l'angle formé par la rencontre des rues Saint-Jacques et du Printemps n'est pas suffisamment dégagé et nous estimons que la création d'un pan coupé faciliterait la circulation, particulièrement intense à ce carrefour, en augmentant la visibilité. Il suffit pour cela de modifier de façon peu sensible et à leur jonction les alignements de ces rues.

Impasse du Lac. — Depuis l'établissement du plan d'aménagement, la ville est devenue propriétaire d'un immeuble, dénommé maintenant salle Jean-Jaurès, dont l'entrée principale est actuellement située impasse du Lac. Cette propriété comprend une salle de réunions que nous venons de restaurer ; le sous-sol pourrait être aménagé en marché couvert.

Nous avons intérêt à ce que la rue et l'impasse du Lac, qui conduisent à cette propriété communale, soient élargies. Les alignements de ces voies seraient fixés à 12 mètres. D'autre part, afin de ménager un second accès, la rue du Lac serait prolongée et viendrait déboucher dans la rue de Tournai.

Peut-être sera-t-il nécessaire dans l'avenir d'utiliser cette nouvelle artère pour la création d'un sens unique qui décongestionnerait la rue Carnot et la Place des Halles où la circulation est de plus en plus importante.

De toute façon, la réalisation de ce projet permettra de donner à la salle Jean-Jaurès et au marché couvert toutes commodités d'accès et de dégagement indispensables à leur activité et aux services qu'ils sont appelés à rendre à la population.

Voies d'accès nouvelles. — De grandes voies de circulation ont été prévues en 1926, afin de faciliter les communications entre le centre de la ville et l'extérieur et notamment vers les communes limitrophes de Mouscron, Wattrelos, Roubaix et Mouvaux.

Les communes de Linselles, Bousbecque et une partie de Roncq sont reliées à Tourcoing par l'ancienne route départementale N° 14, empruntant dans notre ville les rues de Lille et du Brun-Pain.

La rue du Brun-Pain, classée dans le réseau des routes nationales et la rue de Lille fait partie des voies urbaines.

Nous pensons qu'il serait également très utile d'améliorer cette grande voie de communication vers l'extérieur, qui fait l'objet d'un trafic considérable. Il convient donc de fixer les nouveaux alignements des rues de Lille et du Brun-Pain, parmi les plus importantes de la ville, et prévoyant un redressement et un élargissement rationnels.

Rue du Brun-Pain. — Le plan d'alignement de la rue du Brun-Pain avait déjà été soumis à l'autorité supérieure. Le 26 février 1934, M. le ministre des Travaux Publics, direction de la voirie routière, Se bureau Nord, retourna notre projet à M. le préfet en demandant qu'un certain nombre de modifications de détail soient apportées. Le plan que nous incorporons aujourd'hui à l'additif a reçu les modifications demandées. En outre, pour la rue du Brun-Pain, route nationale, nous prenons l'engagement suivant, également exigé par les instructions du 28 février 1934 de M. le ministre des Travaux publics :

La Ville de Tourcoing confirme son intention de prendre à sa charge toutes les dépenses à engager pour la réalisation des alignements de cette voie. Elle prend l'engagement de se substituer à l'Etat pour le règlement des indemnités dues pour l'acquisition de terrains à réunir à la route en vertu desdits alignements.

Rue du Niet. — Il existe, au centre de la ville, à proximité d'un carrefour de grande circulation, une rue qui, par son étroitesse, constitue un des derniers vestiges du vieux Tourcoing : il s'agit de la rue de Niet. Les alignements ont été fixés à 9 mètres par décret du 18 mars 1851, mais n'ont pas encore été réalisés.

Il a été reconnu depuis longtemps que toutes les voies de notre ville devaient avoir au minimum une largeur de 12 mètres ; celle-ci est nécessitée par l'intensification de la circulation. Nous estimons donc faire preuve de sage prévoyance en portant celle de la rue du Niet à 12 mètres. Il convient d'ailleurs de remarquer que ce projet sera facilement réalisable, la ville étant propriétaire d'une grande partie des immeubles riverains.

Cette nouvelle rue permettra ainsi dans l'avenir une liaison plus directe vers Roubaix et Lille, par la place de la Victoire, des quartiers de la rue de Lille.

Boulevard des Orions. — Dans un rapport qui vous a été présenté le 28 décembre 1932, nous vous avons demandé d'émettre un avis favorable à l'exécution d'un projet de lotissement d'un terrain, sis rue de Gand, en spécifiant que la rue à ouvrir serait prolongée jusqu'à la voie latérale à la gare de débord du Cymbale, prévue au programme des travaux ferroviaires de la ville. Il y a donc lieu de fixer les alignements de la rue à parcer à cet endroit.

La rue du Dragon, dans la partie comprise entre les rues de Lille et de l'Alma, présente une largeur de 9 mètres, entre alignements approuvés par arrêté préfectoral du 18 mars 1865. Cette rue est utilisée par une trafic industriel intense, en raison du voisinage d'usines importantes, aussi cette largeur est-elle nettement insuffisante. Nous avons prévu de la porter à 12 mètres, comme la seconde partie de la rue, en frappant de préférence le côté convexe de la courbe.

A upian d'aménagement, approuvé par décret du 20 février 1928, figure le boulevard des Orions, vaste voie d'accès de 30 m. de largeur, qui devait mettre en relation le centre de la ville avec le futur stade municipal de sport. Lors des premières études de cette voie, nous avions prévu son prolongement vers Halluin, centre voisin très important d'industrie et de main-d'œuvre ouvrière. Ce tracé était plus difficile à établir, car le boulevard devra traverser les territoires de plusieurs communes dont il fallait obtenir l'accord. Mais, conformément aux instructions de l'autorité supérieure, M. le préfet a institué une commission, dit des liaisons intercommunales qui, au cours de nombreuses réunions, a établi, grâce au concours du service des Ponts et Chaussées, un plan d'aménagement de toute la région, dans lequel le boulevard d'Halluin a été prévu.

Le tracé en ayant été fixé par les communes voisines, nous pouvons aujourd'hui présenter celui sur le territoire de Tourcoing à l'approbation de l'Autorité Supérieure. Entre le boulevard des Orions et Halluin, la ligne droite a été la règle, sauf cependant au raccordement où une double courbe a nécessaire.

Le boulevard vers Halluin sera d'une très grande utilité car il facilitera considérablement les relations avec cette commune et surtout avec la Belgique. En outre, il aura l'avantage de permettre à la population d'accéder facilement au stade municipal de sports projeté et dont la description est faite dans la suite de ce rapport. Pour plus de clarté, les terrains de ce stade, pour lesquels la ville a obtenu une promesse de vente, ont été désignés sur le plan du boulevard d'Halluin par la mention Ville de Tourcoing.

Rue de Gand. — La rue de Gand, ancienne route départementale N° 14, classée maintenant dans le réseau des routes nationales, présente, à son débouché de la place Gustave Doré, une largeur qui se réduit progressivement de 14 m. à 8 m. Cette voie étant bordée du côté gauche d'immeubles importants et en bon état, nous nous sommes bornés à prévoir une rectification du côté droit qui sera suffisante et permettra, d'une manière définitive, d'obtenir un passage entre alignements de 15 m. 50 pour la plus grande longueur entre la rue du Docteur Dewyn et la place Gustave Doré, et 13 m. 50 environ au débouché vers cette place.

L'avantage de cette solution résidera dans le fait que la Ville est propriétaire de la plus grande partie du côté droit (Institut Colbert : école primaire supérieure d'enseignement professionnel) et se dispose à démolir les bâtiments très anciens de l'Institut Colbert qui bordent la rue de Gand en cet endroit pour en reconstruire d'autres qui se trouveront au nouvel alignement.

Rues diverses. — La rue Ingres, d'une largeur de 12 m., peut être facilement prolongée vers le Boulsvard Industriel (Chaussée Fernand Forest) au travers de terraine nus dont la plus grande partie appartient à la ville. Ce nouveau débouché aurait pour résultat de mettre en relation directe les quartiers de la rue de Gand et du Pont Rompu.

De même, nous avons prévu la prolongation des rues de Brest, Stéphenson et Dupleix, qui se terminent actuellement en cul-de-sac, jusqu'aux rues Jean-Jaurès, de Nantes et des Phalempins. Ces projets seront facilement réalisables car ils traversent des terraine nus ou de très vieilles maisons sans étage. Le plan de détail du prolongement de la rue Dupleix n'a pas été joint au dossier car ce plan d'alignement a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 2 septembre 1931. Nous avons inclus ce projet dans le plan directeur à l'échelle de 1/5.000e et dans le présent rapport, pour lui permettre de bénéficier des avantages juridiques de la loi sur les plans d'aménagement.

La rue Thiers, comprise entre la rue Paul Painlevé et la place Sébastopol, fait partie d'un parcours que suit un trafic important entre les deux gares de marchandises de Tourcoing et qu'il s'agit de faciliter. Les projets du plan d'aménagement de Tourcoing, N° 56 et N° 57, sont déjà réalisés sur ce parcours. Nous présentons aujourd'hui, à l'approbation de l'Autorité supérieure, l'élargissement de la rue Thiers à 16 m., comme la rue Paul Painlevé et, sur le même plan, deux projets nouveaux comptant dans l'additif sous les N°s 135 et 136, à savoir une rectification de l'alignement de la place Sébastopol, entre la rue des Carillers et la rue du Roubaix, et un pan coupé plus dégagé à l'angle de cette place avec la rue Louis Leloir. Ce dernier projet sera facile à réaliser car l'immeuble immédiat est vétuste et appartient d'ailleurs à la ville.

Rue du Sentier. — Ce projet concerne la rue du Sentier, puis la rue du Flocon, entre le carrefour des rues des Ursulines, Edouard Sasselange et de la Blanche Porte, et le carrefour de la rue de Calais et de la rue de l'Espierre. Les alignements de cette voie, qui datent de 1865, fixent sa largeur à 10 m. 50. En moyenne, elle présente une largeur de 10 m. Un étranglement réduit même à 8 m. 60, la distance entre façades à l'entrée vers la rue de la Blanche Porte et, plus loin, entre la rue de Boulogne et la rue de Calais, il ne subsiste que 8 m. Au delà de la rue de Calais et jusqu'au territoire de Mouvaux, les alignements approuvés à 12 m. par arrêté préfectoral du 17 juillet 1909 sont réalisés pour la plus grande partie. La rue du Flocon est la voie de pénétration très importante vers le centre de la ville. Il était indispensable de prévoir son élargissement à 12 m. sur toute longueur ainsi que pour la rue du Sentier. Par délibération, en date du 22 septembre 1933, le Conseil municipal adopta le projet de fixation des alignements mais, par lettre du 23 février 1934, M. le Préfet nous fit connaître que ce projet ne faisant partie d'aucun plan d'aménagement approuvé par décret, il ne lui était pas possible d'accorder l'arrêté d'approbation, les rescindements d'immeubles prévus étant trop importants. Nous joignons donc aujourd'hui ces alignements au présent additif.

Rue Painlevé. — Le projet n° 56 du plan d'aménagement (rue Painlevé, entre la rue Thiers et la place de la Victoire) a été entièrement réalisé. Dès qua la circulation y a été autorisée, il est apparu que les conducteurs de véhicules venant du boulevard Gambetta n'aperçoivent que trop tard les véhicules qui descendent la rue Paul Painlevé et inversement, en raison de la présence de l'immeuble Taffin qui les masque entièrement. Le présent projet a pour but le rescindement de cet immeuble de façon à obtenir una visibilité suffisante.

Conditionnement. — L'annexe du Conditionnement de Tourcoing, rue de l'Epidème, va se trouver privé, par la substitution d'un passage supérieur au passage à niveau du Tilleul, d'un accès direct des voitures qui viennent actuellement de la rue du Tilleul. Pour remédier à cet inconvénient, nous avons prévu l'établissement d'une rue nouvelle, accédant à la rampe du pont, côté Wattrelos, longeant l'annexe du Conditionnement et aboutissant à la rue du Moulin-Tonton, de telle sorte que le quartier de la rue de l'Epidème et de la rue de Roubaix aura ainsi un accès facile au passage supérieur.

Conclusion. — Ainsi se trouve réglée la question des améliorations les plus urgentes de voies de circulation que nous désirons ajouter à celles prévues au plan initial d'aménagement. Il reste à examiner la modification importante qua nous voulons depuis plus d'un an, apporter au programme établi en 1926, et qui a trait au terrain de sport et d'éducation physique.

Pains d'épices IWAN DECLOUX et Cie
Réputés les meilleurs

Un Tourquennois victime d'un accdent à Amiens

Vers 23 h. 30, M. Gilbert Marchand, conducteur de train à la Compagnie des chemins de fer du Nord, demeurant rue Colbert, à Tourcoing, a été victime, en gare d'Amiens, d'un très grave accident. Avant de prendre son service, M. Marchand vérifiait la fermeture des portières, quand une machine haut-le-pied, se dirigeant vers Longueau, vint le tamponner. M. Marchand tomba et roula sous la locomotive, qui lui coupa les deux jambes à hauteur des mollets. Des camarades de travail le relevèrent et, après quelques soins indispensables, le blessé fut transporté à l'hôpital d'Amiens. Quoique son état soit grave, il n'inspire cependant aucune inquiétude.

NOS MUSICIENS DANS LES ARDENNES ET EN LORRAINE

L'Harmonie municipale de Tourcoing a quitté notre ville à destination des Ardennes et de la Lorraine.

Elle se rend d'abord à Vouziers, charmante petite ville ardennaise au bord de l'Aisne et à la lisière de la forêt d'Argonne où elle se fera entendre.

Puis elle ira à Reims, la grande cité neuve, et à Verdun, la ville martyre ressuscitée de ses ruines.

L'Harmonie est accompagnée par MM. Lucien Niverd, son chef, directeur de notre Conservatoire de musique, prix de l'Institut ; Alphonse Motte et la commission civile et de nombreux amis.

Biscuits I.D.C.
Alimentat. des enfants et estomacs délicats

DEPART D'ENFANTS POUR LA CAMPAGNE ET LA MER

Aujourd'hui, à 11 h., Place de l'Hôtel de Ville, aura lieu un premier départ de 52 enfants appartenant aux adhérents de la Société de Secours mutuels « La Prévoyance de Tourcoing » choisis parmi les nfants atteints de déficiences nécessitant soit le séjour à la mer, soit à la campagne ; ils iront à Wormhoudt et à la plage de Zuydcoote-Adinkerque, selon leur tempérament. Ils partiront en autocar jusqu'à Lille, où ils seront rejoints par des petits camarades de la région lilloise dont la destination est la même.

VACCINEZ VOS ENFANTS !

L'administration de l'hygiène de Tourcoing est, avec juste raison, particulièrement stricte en ce qui concerne l'application de la loi du 15 février 1912 sur la vaccination antivariolique et la revaccination.

Une récidiviste du fait, Mme Olga L., 32 ans, demeurant 114, rue des Phalempins, a été condamnée par le tribunal de simple police de Tourcoing, dans son audience du 29, à 5 francs d'amende, pour avoir négligé de faire vacciner son enfant.

Biscottes N.O.
La Reine des Biscottes
Celle qu'il vous faut.

ETAT CIVIL

Naissances : Yves Pollet, Avenue Lafayette 29. — Andrée Coureur, rue de Mouvaux 151. — Bernard Gheysens, rue Nationale 138. — Bernadette Gheysens, rue Nationale 138. — Roland Beunes, rue Jean-Jaurès 67. — Marcel Hornez, rue Nationale 138. — Marie-Thérèse Delesalle, rue de Gand, 151.

Publications : Albert Catteau, livreur et Denise Huyghebaert, soigneuse, rue de Paris 43. — Alexandre Sorignet, chapelier et Marie Schaeffer, chapelière, rue Amiral-Courbet 74. — Henri Kint, lisseur, rue de Calais, 89 et Angéline Vanderhaeghe, empaqueteuse à Mouvaux. — Louis Carimao, employé, rue Monsaigne 58 et Marie Deveuve, sp. à Pamenandsele. — Gustave Marquette, plombier, rue Colbert, C. Hage 8 et Gabrielle Liénard, doubleuse à Roncq. — Raphaël Trainel, monteur P.T.T. Bd Gambetta 36 et Jeanne Deamettre, piquûrière, rue Colbert 366.

Décès : Hortense Welcomme, 53 ans, ép. Eugène Dubar, rue de Baisieux 31.

NECROLOGIE

On nous prie d'annoncer la mort de Monsieur **Georges CASTELAIN, Négociant en Matériaux**, époux de dame Alice LERUSTE, pieusement décédé le 30 Juin 1934, dans sa 42e année. Ses funérailles auront lieu le mardi 3 Juillet à 9 h. 15, en l'église Sainte-Anne à Tourcoing. Réunion chez son frère, Chausée, Watt 2, à Tourcoing à 9 h.

De la part de Mme **Georges Castelain-Leruste** et ses fils, et de toute la famille.

Le présent avis tiendra lieu de faire part. 3307

HALLUIN

LES EXAMENS A L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Samedi dernier, ont eu lieu, en la salle de musique de la Mairie, les examens de fin de année, pour les différentes sections de cette école. Le jury était composé de MM. Weytene, du Conservatoire de Tourcoing, entouré de MM. Paul Pattyn, chef de la Concordia-Harmonie, directeur de l'école de Musique ; Emile Vanderbecke, de la Concordia-Harmonie ; Gustave Dedenwader, de la Philharmonie ; Ernest Liem et Georges Vanmeerhaeghe, de la musique « La Fraternelle ».

Ces examens ont donné les résultats suivants :

Cours supérieur de solfège à 7 elèves : 1. Joseph Debruck, 2. Yvonne Debœuf et Andrée Demeestère, 2e prix ; Eliza Vens, rappel du 2e prix ; Nadia Sinaeve et Oscar Degrende, 2e accessit ; Marie-Louise Desimpelaere, et Raymond Cogne, mention honorable.

— **Cours préparatoire à 5 elèves** : Albert Weiman, Jacqueline Latour et Simonne Vans, 1re Bien ; Yvonne Demeyere et Suzanne Spiète, Bien ; Lucienne Spiète et Raymonde Montagne, mention Asser Bien.

— **Cours supérieur de violon, professeur M.** Marcel Vandewattyne. — 1er Joseph Debuck Médaille d'honneur. — 2e Degré : Andrée Demeestère, 2e prix à l'unanimité et Yvonne Debœuf, 2e prix. — 3e Degré : Suzanne Spiète mention Très Bien ,sans diplomel ; Raymonde Montaigne, mention Bien (sans diplôme).

— **Cours supérieur de piano, professeur** Mme Vancrayenest-Vandewettyne. — 1. Eliza Vens, médaille d'honeur à l'unanimité. — 2e Degré : Marie-Louise Desimpelaere, Très Bien, Nadia Sinaeve, mention Bien et passent toutes deux en 1re Division.

— **Cours de violoncelle** (1er degré), professeur M. Claeys Emile. — 1er Paul Pattyn, ter Accessit à l'unanimité. — 2e Degré : Marcel Verfaillie, Très Bien (sans diplôme).

— **Cours d'instrument à vent** : 1er Degré (petite clarinette) : Raymond Cogne (1e prix). — 3e degré (grande clarinette) : Albert Weiman, Très bien et passe en 1re Division ; Oscar Degrande, Très Bien.

La distribution des prix aura lieu dimanche 29 juillet à 10 h. à la Brasserie des Familles, rue des Ecoles.

LA FETE DU 14 JUILLET

La municipalité organise les festivités suivantes :

Le 13 juillet, distribution extraordinaire aux vieillards de l'Hospice.

Des bons de viande seront donnés aux chômeurs complets et aux familles nécessiteuses, inscrites au Bureau de bienfaisance.

Le 14 juillet, au matin, concours de pigeons, 100 francs de prix sont alloués à chacune des sociétés qui se fera inscrire à la Mairie avant le 13 juillet.

A 9 h., dans chaque école laïque, distribution de gâteau et vin d'honneur aux élèves.

Tir à l'arbalète, 25 fr. de prix, aux sociétés qui se feront inscrire à la Mairie avant le 13 juillet.

Dans l'après-midi, à partir de 14 h. 30, au Parc des Sports, rue de l'Abattoir, grande fête champêtre.

Attractions multiples. Mouvements d'ensemble et ballets par l'Avant-Garde et les Pupilles « Jean Jaurès ». Concert par la « Fraternelle ». Entrée libre.

A 19 h., tir à la cible, pour les sapeurs-pompiers, avec 50 fr. de prix.

Sur la place Jean Jaurès, de 20 à 22 h., concerts publics, par la « Concordia » et par la « Philharmonie ».

Une prime de 2 fr. sera allouée à chaque exécutant et une prime spéciale de 50 fr. sera allouée à chaque société.

A 22 h., grand feu d'artifice.

LA REUNION GENERALE DU CLUB DES SUPPORTERS « ALLEZ L'O. S. »

L'assemblée générale annuelle s'est tenue samedi, à 20 h. 30, au Café Tierrie rue des Ecoles, sous la présidence de M. Georges Debusschère.

Ce dernier était entouré de MM. Hildevert, Wanquet, vice-président ; Paul Duhamel, secrétaire ; Achille Descamps, vice-président du S. I. « Les Amis d'Halluin » ; Maurice Gheysen et Raymond Lepers, ce dernier président de l'O.S.H.

En ouvrant la réunion, M. Debusschère remercie les nombreux présents et excuse l'absence de M. Stock, président d'honneur. — Il eut un mot aimable à l'adresse de MM. Lepers, Achille Descamps, Maurice Gheysen, Duhamel, Hildevert, Wanquet, tous apportant dévouement et sympathie au Club.

En passant en revue les faits d'activité du Club, au cours de la saison dernière, le président souligna particulièrement l'excursion du Mont de l'Enclus, et il termina en demandant à tous d'intensifier encore la propagande, en vue du recrutement de nouveaux membres afin de mieux encore soutenir moralement et pécuniairement l'O. S. H.

Le secrétaire, M. Duhamel, donna lecture du rapport financier et dit son regret de devoir constater que la crise du chômage influe beaucoup sur les ressources du Club ; néanmoins, l'avoir en caisse est bon.

Le vice-président, M. Hildevert Wanquet, attira l'attention de tous sur le recrutement possible de nouveaux adhérents et afin de faciliter ce développement, il insista près de M. Maurice Gheysen pour reprendre sa place au sein du Club, ses avis et conseils très appréciés ne pouvant que favoriser cette action.

Puis eut lieu l'élection des membres du bureau. — Sont élus : MM. Marcel Sleck, président d'honneur ; Hildevert Wanquet, vice-président ; Paul Duhamel, secrétaire-trésorier ; Van Welleman, Muileman, Robert Demunck, Henri Lannoy, Alphonse Despreta, Emile Vandaele et Achille Tierrie, commissaires.

Prirent ensuite la parole : M. Maurice Gheysen, qui tint à remercier l'Assemblée pour la sympathie qu'on lui a témoigné ; il définit le rôle du bon supporter et termina en assurant le club de son entier dévouement.

Au nom des « Amis d'Halluin », M. Desèmpa apporta la sincère amitié de son groupement et forma des vœux pour la prospérité du Club.

Au nom de l'O. S. H., M. Lepers Raymond, président, dit sa joie de participer à cette belle réunion ; il remercia les supporters de l'entr'aide et de la bonne camaraderie envers l'O.S.H., se plaisant à constater le dévouement des membres de la commission et loua l'effort réalisé durant la saison écoulée.

Il dit le réel appui moral et financier apporté par le club des Supporters au développement de l'O.S.H., et exprima à tous un sincère merci.

Une belle tombola clôtura cette importante réunion et la soirée se poursuivit ensuite dans la plus franche camaraderie et la plus grande gaieté.

En l'honneur de vieux musiciens. — Plusieurs musiciens de la Concordia-Harmonie : MM. Amédée Baene, piston ; Georges Lamblin, clarinettiste ; Arthur Deldé, batteur de grosse caisse, ont plus de trente années de présence dans la société.

Ces vieux musiciens recevront la médaille d'honneur musicale au cours d'une manifestation de sympathie organisée à cette occasion, le 14 juillet.

C'est M. Jean Sion-Lemaître, président d'honneur, qui procédera lui-même à la remise de ces distinctions.

Une fête est organisée dans la propriété de M. Sion, rue de la Gare.

Dans la matinée, la Concordia sera reçue et, après une aubade en l'honneur des musiciens cités, aura lieu la remise des médailles.

La société profitera de cette circonstance pour offrir à son dévoué et si sympathique président d'honneur, une belle sérénade à l'occasion de sa récente distinction pontificale, dans l'ordre de Saint-Grégoire le Grand.

La société de gymnastique « La Jeune Garde » prêtera son concours à cette manifestation musicale.

La fête du quartier de la rue de la Lys. — Favorisées par un temps splendide, les fêtes populaires de la rue de la Lys ont connu, hier dimanche, un très beau succès.

Toute la journée, dans ce quartier ouvrier, une animation inaccoutumée ne cessa de régner. C'est durant l'après-midi, avec le beau cortège carnavalesque qui se déroula vers 17 h., que la fête battit son plein.

Sur le parcours du cortège, les groupes d'Halluin et divers groupes individuels ont suscités, parmi les habitants, un réel attrait.

Les jeux dans les estaminets furent suivis, et le petit commerce en profita.

Pour aujourd'hui lundi, au programme figurent :

A 18 h., course à l'anneau ; départ à 18 h. 30, au Nouveau-Quartier, chemin de Ville ; arrivée au Petit Baptiste. Inscriptions à l'Espérance. Le paiement des primes au café de l'Industrie.

A 20 h., course pédestre à la valise. Inscription au Voltigeur ; paiement à la Boucherie. Jeux dans les estaminets du quartier.

Une réception de la « Jeune Garde ». — Nous avons annoncé les brillants résultats remportés par la société de gymnastique « La Jeune Garde » au concours fédéral de l'Union des Flandres de Marquette.

Une réception est organisée en l'honneur de cette société, pour le 14 juillet.

La Concordia-Harmonie prêtera son concours à cette manifestation.

Nourrissons. — Aujourd'hui, lundi, au local de la rue des Ecoles, à 15 h., par M. le docteur Dereu.

Chez les Joyeux. — Ce soir, lundi, à 19 heures, au Café de la Mairie, réunion générale.

RONCQ

Les fêtes de la rue de Bousbecque. — Cette fête populaire a débutée samedi soir, par une sortie très originale et comique, organisée par un groupe de commerçants de ce quartier.

Hier, dimanche, les jeux dans les staminets connurent un certain succès et dans la soirée, un peu d'animation régna dans le quartier.

La Loterie Nationale. — Une erreur d'impression nous a fait indiquer hier que M. Delmotte ne figurait pas parmi les heureux gagnants du lot de 10.000 fr. échu à cinq habitants du Pled de Bœuf.

Il s'agissait non de M. Delmotte, mais de M. Delvordre, cité par erreur le 28 juin au nombre des gagnants.

MOUVAUX

L'Assemblée générale des A. E. de l'Ecole de garçons. — L'Association des Anciens Elèves de l'Ecole des garçons réunie en assemblée extraordinaire a voté, après épuisement de l'ordre du jour, la Commission suivante :

Chatteiain J.-B. ; Delbar, Debruyne M. ; Deleu Henri ; Dhooghe ; Dolbels Paul ; Houzet Jean ; Hourez Léon ; Hollez Victor ; Jounlaux Albert ; Lamotte Marcel ; Mochain Arthur ; Pattyn Désiré ; Roussel Edmond ; Titéta Jules ; Voet Marceau ; Havet Hippolyte ; Vienne Ubald ; Vnnomslaeghe Constant ; Vandriessche Donat ; Vincent Alexandre ; Waitel Albert.

COMINES

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Les examens de fin d'année de l'Ecole municipale de Musique ont eu lieu salle de l'Hôtel de Ville, sous la haute direction de M. Edmond Pellemeulle, professeur au Conservatoire de Lille.

Plus de 100 élèves devaient subir les examens de fin d'année afin d'obtenir par leur mérite, le classement auquel opérait un jury très compétent. Les examens se déroulèrent devant un public nombreux et sympathique. En voici les résultats :

— **Cours supérieur de solfège.** — 1er prix à l'unanimité : Merthe Delannoy. — 1er prix : Lindeboom Omer. — 2e prix : Cools Simonne ; Debaene Fernand ; Meiger eanns Ferraut Omer ; Sieuw Marthe ; Hourier Jeanne ; Vanstenkiste Edonard ; Gallois Fernand ; Messian Alfred ; De Serrano Germaine ; Morreeuw Fernand. — 1er Acessit : Masson Renée ; Gallois Madeleine ; Loyer Roger ; Loyer Mireille ; Deburck Léa ; Pincavée Lucien ; Delmotte Charles ; Hazebrouck Gilbert. — 2e Accessit : Brunel Armand ; Pivot Marcelle ; Appourchaux Hector.

— **Cours préparatoire de solfège** (1re Mention à l'unanimité : Merle Houssain ; Duyburgh Maurice ; Delbecque René ; Vanderbeke Albert. — 1re Mention : Duvosquel Raymond ; Guillain André ; Varlindt Emile ; Clicque Lucienne ; Joubert Gilbert ; Gallois Lucien ; Plateau Marcel ; Horent Marguerite ; Vandelannotte Joseph ; Gœman Jules et Roose Remain. — 2e Mention : Villers Lucette ; Hanschetsyn René ; Six Jean-Marie ; Domingo Paul ; Cousyn Marie-Louise ; Debaene Suzanne ; Damians Simone ; Delsaut Jules ; Boscart Jeanne. — 3e Mention : Vaneeur Louis ; Delsey Paul.

— **Cours élémentaire de solfège** : 1re Mention à l'unanimité : Legrand Arlène ; Millé André ; Hanschetsyn André ; Allaboche Désirée ; Loridan Roger. — 1re Mention : Ghesquière Jérôme ; Gœman Marie ; Badard Jeanne ; Masson Paul ; Ghesquière Nelly ; Serrout Clémence ; Descamps Robert ; Merteau Madeleine ; Declerck Renée ; Céline Constant. — 2e Mention : Masschelein Jean ; Kuhn Georges ; Bream André ; Delattre Emilienne ; Ghesquière Henri ; Planque Augusta ; Duvosquel Odette. — 3e Mention : Mlle Léona ; Delbecque Yvonne ; Ancelin François ; Seghins Anne-Marie ; Cornette Jeanne ; Céline Alexis ; Deportère Raymond ; Pascal Simone ; Morreeuw Pierre ; Mlle Louis ; Martinelle Joseph ; Sapikas Irène.

— **Cours supérieur de violon.** — 2e Accessit, à l'unanimité : Delannoy Marthe. — 2e Accessit Gallois Madeleine.

— **Cours élémentaire de violon** : 1re Mention à l'unanimité : Merreeuw Fernand et Roose Albert. — 1re Mention : Pivot Marcelle ; Vandelannotte Joseph. — 2e Mention à l'unanimité ; Boscart Simone. — 3e Mention : Duyburgh Maurice et Morldan Roger. — 3e Mention : Joubert Gilbert ; Gullain Michel.

— **Cours supérieur de piano** : 1er Accesit, à l'unanimité : Cools Simone ; et Menger Jeanne. — 1er Accessit : De Serrano Germaine et Hourier Jeanne.

— **Cours élémentaire de piano** : 1re Mention à l'unanimité : Sieuw Marthe ; Debaene Fernand ; Houssain Maria. — 1re Mention : Chiqué Lucienne ; Horent Marguerite. — 2e Mention : Loyer Roger ; Gullain André.

— **Cours supérieur de clarinette** : 1er Accesit, Gallois Férnand et Ferrobt Omer. — 2e Accessit : Brunel Armand.

— **Cours élémentaire de clarinette** : 1re Mention : Harebroucq Gilbert. — 2e Mention : Domingo Paul ; Vanderbeke Albert.

— **Cours de Hautbois** : 2e Prix : Delhotte Charles.

— **Cours de saxophone** : 1er Accessit : Roegiers Henri.

— **Cours supérieur de cuivres** : 1er prix : Lindaboom Omer ; Messiane Alfred. — 1er Accessit : Pincavée Lucien ; Vasseur Lucien ; Appourchaux Hector et Thanstenkeste Ed.

— **Cours élémentaire de cuivre** : 1re Mention : Delbecque René. — 2e Mention : Duvosquel Raymond.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

Vagabondage. — Durant l'année 1931 ont été arrêtés à Mouscron 42 vagabonds. En 1932, 50 ; en en 1933, 53 ; en 1934 jusque fin avril, 24. Ils ont été dirigés au centre spécial pour hommes, à Merplas ou au centre pour femmes, à Bruges.

Duvasse du Couet. — En vue de l'organisation de la prochaine duvasse du populeux quartier du « Tuquet-Couet », les collecteurs désignés par la commission des fêtes du dit quartier, passeront à domicile, chez les commerçants, pour percevoir leur cotisation mardi soir 3 juillet.

COURTRAI

Etat Civil. — Naissances : Linda Andriès, rue de la Plume, 97 ; Jacqueline Decroix, Chaussée de Marche, 10 ; Marguerite Muller, boul. Vandenpeereboom, 31 ; Walter Vlaeminck, Dam, 53 ; Gilbert Vanden Hœvsn, rue Neuve, 16 ; Christiane Ameye, avenue de 11 Juillet, 130 ; Jeannine Vanderbeeren, boul. de Groeninghe, 19 ; Paul Ongena, boul. Desmet de Nayer, 11 ; Dora Van Meenen, chaussée de Marche, 148 ; André Van Meenen, chaussée de Marche, 148 ; Henri Vanhelleputte, Beveriaal, 30 ; Dorothée Demunter, rue Fleur au lin, 54 ; Marcelline Seghers, rue de Cuda, 40, domiciliée à Cuerne ; Cyrille Vanryckeghem, hameau Marionnettes, 66 ; Marc Deconinck, quai du Reck, 79, domicilé à Heule ; Ghislaine Morel, rue Albert, 66 ; Liliane Dhayère, rue de Staeeghem, 166 ; Thérèse Delplancke, rue du Gaz, 53 ; Jean Decraene, avenue du Lion de Flandres, 7 ; Arseen Louis, place St-Jean, 12, domicilié à Wielsbeke.

Publications : Cyrille Clayes cultivat. à Poperinghe et Madeleine Sergeant, boutiquière, avenue Verrue, 17 ; Théophile Reynaert, mécanicien, rue de Moorseele, 132 et Jeannie Planckaert, lingère, rue des Bergers, 21 ; Antoine Vandenberghe, monteur, rue Flamedne, 8 et Anna Rytgat, bobineuse, chaussée d'Audenarde, 200 ; Achille Stockman, empl. à Cuerne et Julienne Calleeuw, sp., rue d'Ypres, 13 ; Maurice Matthe, prof. à Gendbrugge et Marguerite Carlier, sp., rue de la Prairie, 12 ; Michel Rigola, tisserand à Harlebeke et Martha Deflo, fil., même commune, précédemm. à Courtrai ; Guillaume Vandevenne, tourneur en mét. à Courtrai et Andrée Sckermans, tisserande à Mazières (Ir.) ; Maurice Cattelein, ouvrier linier à Bavichove et Béatrix Stevens, servante à Oyghem, précédemm. à Courtrai ; Julien Vanbeculaere, employé à Sweighem et Gérarda Cottenier, sp., même commune, préc. à Courtrai.

Décès : Arthur Davidt, 51 ans, chauss. d'Audenaerde, 179 ; Cyriel Samyn, 49 ans ; Henry Verriest, 74 ans ; Couta Vandeveldé, 79 ans, Vve de Henri Verfaille, Bruypung-Straat, 18 ; Jules Bauwens, 75 ans, s.p., quai des Pêcheurs, 120 ; Euphrasie Destorme, 74 ans, ép. de Julien Dekimpe, chaussée de Bruges, 121 ; Greta Supplie, 29 jours, boulevard St-Jean, 1.

TOURNAI

**POUR LES FAMILLES DES VICTIM